

Economie

Il a dit

«Nous savons que la réduction du chômage prend du temps, ce n'est pas le combat d'un mois»

Pierre Moscovici, ministre français de l'Economie



Samsung Un record grâce aux smartphones

Samsung Electronics a dégagé un bénéfice net record correspondant à 6,1 milliards de francs au 4e trimestre 2012, en hausse de 76% grâce aux ventes de smartphones. **AFP**

Le chiffre

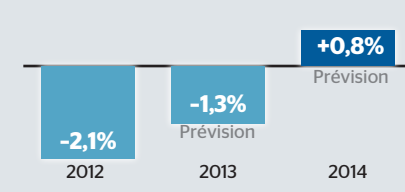
2 milliards

C'est le nombre de passagers qui ont voyagé en TGV depuis son lancement en 1981. Il a fallu vingt-deux ans pour le premier milliard, dix pour le second. **AFP**

Italie Rebond en 2014

Le produit intérieur brut (PIB) italien devrait se contracter de 1,3% cette année avant de retrouver le chemin de la croissance. **AFP**

Produit intérieur brut (PIB) de l'Italie



Secret bancaire

«Les banques helvétiques diront bientôt tout aux fiscs étrangers»

Professeur de droit économique réputé, Peter V. Kunz ausculte la position des dirigeants d'établissements financiers suisses dans le dossier Rubik

Philippe Rodrik

Tant de remous continuent d'agiter la place financière helvétique. L'échec récent de Rubik (accord sur un impôt libérateur anonyme, perçu à la source sur les avoirs de clients domiciliés dans les Etats partenaires) en Allemagne est souvent perçu comme la fin non seulement du secret bancaire, mais aussi d'un soupçon de protection de la sphère privée. Par ailleurs, la Finma (Autorité de surveillance des marchés financiers) cherche maintenant à infliger un nouveau châtiment aux banques: le virement au bénéfice des clients des rétrocessions que leur versent des fonds d'investissement.

Face à l'adversité, de plus en plus d'établissements se démarquent en outre des positions défendues par l'Association suisse des banquiers (ASB) et son président, Patrick Odier. Eminent professeur de droit économique de l'Université de Berne, Peter V. Kunz, déplore une erreur non sans importance du Genevois et tient à faire table rase des derniers tabous: «Nos banques passeront vite à l'échange automatique d'informations avec les fiscs étrangers. C'est-à-dire dans trois ou cinq ans. Pas plus.» Entretien.

Selon l'étude du consultant Ernst Young, effectuée en décembre, 72% des banques suisses se féliciteraient de l'échec de Rubik en Allemagne. Un vent de schizophrénie soufflerait-il sur notre place financière? Rassurez-vous, il ne s'agit pas de schizophrénie. Et leur position ne saurait surprendre. Nombre de banquiers, à commencer par le patron de Raiffeisen, Pierin Vincenz, ont indiqué en 2012 que Rubik ne leur inspirait aucune joie.



Le professeur de droit économique de l'Université de Berne, Peter V. Kunz. RUBEN SPRICH/REUTERS

«Il est bon de maintenir un banquier privé comme Patrick Odier à la présidence de l'Association suisse des banquiers»

La plupart des banques helvétiques n'ont en effet aucun client domicilié en Allemagne ou dans un autre pays étranger. Celles-ci auraient néanmoins dû investir des sommes considérables dans l'IT (technologies de l'information) pour la mise en œuvre du système. Un des problèmes majeurs de l'ASB réside précisément dans le haut degré d'hétérogénéité de la place financière.

Il reste néanmoins difficile à comprendre pourquoi l'ASB

a défendu de toutes ses forces, pendant deux ans, un projet soutenu par une petite minorité de ses membres.

Rubik, à l'origine une idée personnelle du président de l'Association des banques étrangères en Suisse, Alfredo Gysi, était perçue comme bonne par un grand nombre d'établissements. Mais beaucoup d'entre eux semblent n'avoir pas pris le soin d'analyser dès le début la portée de certains éléments concrets du dispositif. Et l'hétérogénéité de la place financière a encore joué un grand rôle dans cette affaire. En plus des banquiers privés, UBS et le Credit Suisse tenaient à Rubik du fait de l'importance de leur clientèle allemande. La promotion de ce projet dépendait dès lors beaucoup du poids de ces plus ardents supporters et du profil du président de l'ASB, un banquier privé.

Selon vous, le Conseil fédéral et l'ASB gardent-ils aujourd'hui des chances

de convaincre d'autres pays au sujet de Rubik?

Je suis sceptique. L'Allemagne a donné un signal tellement clair qu'il me paraît désormais fort difficile d'intéresser la France ou l'Italie. Les accords ratifiés avec le Royaume-Uni et l'Autriche, puis plus tard avec la Grèce, devraient rester des exceptions en Europe. Le développement du système Rubik dépend davantage d'éventuels traités avec des pays aussi significatifs que la Russie ou la Chine.

Mais le secrétaire général de l'Association des banquiers privés suisses lui-même, Michel Dérobert, n'exclut déjà plus le passage à l'échange automatique d'informations sous certaines conditions.

La place financière suisse passera à l'échange automatique d'informations avec les fiscs étrangers d'ici trois à cinq ans. D'autant plus que, dans ce délai, ce système se sera aussi imposé dans les

standards internationaux. Et l'échange automatique d'informations constitue, en termes d'économicité, le choix le plus pertinent pour les banques. Avant cela, une étape s'avère néanmoins nécessaire: la Suisse doit s'entendre avec chacun de ses partenaires sur la manière de solder des années, voire des décennies d'évasion fiscale. Cela passera par un impôt libérateur ou une amnistie. Il n'y a pas d'autres solutions. Les banques ne peuvent en effet pas trahir tous les engagements pris avec leurs clients. Sinon, ce serait désastreux pour un Etat de droit.

Fin octobre, le Tribunal fédéral (TF) a estimé qu'UBS devait reverser à un client les rétrocessions octroyées par les fonds choisis comme véhicules d'investissement. La FINMA a averti les banques du pays que ce verdict avait une portée générale. Patrick Odier juge pourtant «cette mise en demeure disproportionnée». Quel est votre point de vue?

Ce verdict du TF n'a rien d'étonnant. Mon-Repos en a déjà rendu de similaires sur des litiges opposant des gérants de fortune indépendants à leurs clients. Et la loi est aussi valable pour les banques. La FINMA a donc agi correctement et la critique de Patrick Odier me paraît injustifiée.

A vos yeux, Patrick Odier reste-t-il un président crédible de l'ASB?

Je ne connais pas personnellement Patrick Odier. Je sais néanmoins que, avec Rubik, il a rempli une mission quasi impossible, et personne n'aurait pu l'accomplir mieux que lui. Il forme en plus un excellent duo avec Claude-Alain Margelisch, le président du comité exécutif de l'ASB. Le premier est un excellent vendeur et le second peut se prévaloir d'une très haute expertise juridique. Il est en outre bon de maintenir un banquier privé comme Patrick Odier à la présidence de cette organisation. Un tel professionnel incarne un sens aigu de la responsabilité individuelle. Je ne regrette finalement que la position du Genevois au sujet des rétrocessions.

Des milliards prêtés lors de la crise sont rendus

La confiance est-elle de retour? Les établissements de la zone euro remboursent une partie des fonds que la Banque centrale européenne leur avait octroyés l'an dernier

Les banques de la zone euro vont rembourser dès mercredi plus d'un quart du premier prêt à long terme (LTRO) que leur avait consenti la Banque centrale européenne (BCE) l'an dernier: une démarche précipitée ou le signe du retour de la confiance?

Près de 300 instituts bancaires vont rembourser à la BCE 137,16 milliards d'euros (170 milliards de francs) sur les 468 milliards empruntés pour trois ans en décembre 2011. C'est plus qu'attendu par les analystes, qui tablaient en moyenne sur un montant de 100 milliards d'euros.

L'opération de décembre 2011, suivie d'une seconde en février, avait été décidée par la BCE pour tenter de remédier à une crise de confiance qui menaçait d'étrangler certaines banques de la zone euro. Défiance découlant directement de la crise de la dette.

En prêtant aux banques pour cette durée inédite et à très bon marché, la BCE espérait les voir à leur tour desserrer les cordons de la bourse et prêter davantage aux entreprises et aux ménages pour soutenir la croissance. Un espoir quelque peu déçu, selon son président Mario Draghi. **AFP**

Dailymotion passe au tout Orange

La filiale de France Télécom prend 100% du capital du site de vidéo en ligne. Mais c'est provisoire

Le groupe France Télécom-Orange a annoncé hier être monté à 100% dans le capital de Dailymotion, la plate-forme française de vidéo sur internet, qu'il détenait déjà à 49%.

En janvier 2011, Orange avait signé avec Dailymotion un accord prévoyant dans un premier temps la montée au capital de l'opérateur à hauteur de 49% (pour quelque 60 millions d'euros), ainsi qu'une option permettant d'atteindre 100% en 2013, avec l'arrivée éventuelle de nouveaux partenaires industriels.

Une source proche du dossier avait toutefois indiqué à l'AFP qu'Orange était actuellement à la recherche d'un partenaire américain pour se partager le capital de la plate-forme, qui délivre deux milliards de vidéos par mois.

Dailymotion compte un total de 150 salariés. La France représente environ 15% de son activité, mais les Etats-Unis représentent le principal marché et premier bassin d'audience, et donc son principal axe de développement. **AFP**

Un pacte européen pour 700 000 emplois high-tech

De grandes entreprises des télécoms vont former des personnes dans un secteur en manque de main-d'œuvre qualifiée

La Commission européenne a dévoilé hier la conclusion d'un partenariat avec Hewlett-Packard, Telefonica et huit autres entreprises

technologiques et des télécoms, visant à combler 700 000 emplois vacants dans la haute technologie.

Qualifiant ce pacte de «grande coalition», la commissaire aux Télécoms, Neelie Kroes, a déclaré que les sociétés s'étaient engagées à offrir des formations, un enseignement universitaire en ligne gratuit ou un financement de démarrage.

La Commission souhaite relancer la croissance en Europe, améliorer la compétitivité des entreprises et s'attaquer au chômage record qui touche 26,1 millions de personnes dans les 27 pays de l'Union européenne.

Les postes vacants dans le secteur de la haute technologie sont difficiles à combler, soit parce que les candidats n'ont pas les

qualifications adaptées, soit parce qu'ils ont des qualifications qui ne sont pas reconnues dans tous les pays de l'Union européenne, ou encore parce qu'ils ne maîtrisent pas l'anglais. «Le déficit de compétences dans le numérique s'accroît, tout comme le nombre de demandeurs d'emploi», a dit Neelie Kroes, qui est à Davos. «Les gouvernements et les

sociétés doivent mener une action conjointe pour combler ce déficit.»

«Le secteur de la technologie de l'information et des communications est devenu le pivot de l'économie en Europe, et nous devons éviter de nous retrouver avec une génération perdue et une Europe non compétitive», a ajouté Neelie Kroes. **AFP**